

FONTAINE PAJOT SA

Zone Industrielle

17290 AIGREFEUILLE D'AUNIS

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Exercice clos le 31 août 2018

HLP AUDIT
3 chemin du Pressoir Chênaie
44100 NANTES

EURECAC
1, rue du Bois d'Huré
17140 LAGORD

FONTAINE PAJOT SA

Siège social : Zone Industrielle - 17290 AIGREFEUILLE D'AUNIS

Au capital de 1 916 958 euros

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Exercice clos le 31 août 2018

Aux actionnaires de la société FONTAINE PAJOT SA,

I - OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société FONTAINE PAJOT SA relatifs à l'exercice clos le 31 août 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II - FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} septembre 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III - OBSERVATIONS

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans les annexes :

- La note 2.2 « les faits marquants de l'exercice » qui mentionne le fait qu'il s'agit d'un premier exercice comptable de consolidation.
- La note 2.1 « la présentation du groupe » qui précise les variations de périmètre ainsi que les méthodes de consolidation retenues.
- La note 2.4 « changement de méthodes et d'estimation » relative à l'harmonisation des pratiques comptables au sein du groupe.

IV - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

- La note 4.3 « stocks » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation des stocks. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et leur correcte application. Nous nous sommes assurés de l'existence de ces stocks et de la correcte séparation des exercices.
- La note 4.11 « provisions pour risques et charges » de l'annexe indique la composition de la provision pour garantie. Dans le cadre des évaluations significatives, nous avons procédé aux contrôles permettant de nous assurer de la pertinence de la méthode retenue. Nous avons également vérifié les calculs effectués afin de valider le montant de la provision inscrite au passif du bilan.
- La note 5.1 « détail des écarts d'acquisition » de l'annexe indique le traitement comptable effectué concernant les écarts d'acquisitions positifs. Dans le cadre de nos travaux, nous nous sommes assurés du caractère approprié de la méthode de détermination retenue pour cet actif.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

V - VERIFICATION DES INFORMATIONS RELATIVES AU GROUPE DONNEES DANS LE RAPPORT DE GESTION

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

VI - RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDES

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'entité ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

VII - RESPONSABILITES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES CONSOLIDES

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de Commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre entité.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;

3 chemin du Pressoir Chênaie
44100 NANTES

1, rue du Bois d'Huré
17140 LAGORD

- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes

Fait à Nantes, le 19 décembre 2018

HLP Audit
Commissaire aux Comptes

EURECAC
Commissaire aux Comptes

Freddy Garcin
Associé

Valérie GUIBERT
Associée





Table des matières

1- Etats Financiers	5
1.1 Compte de Résultat Consolidé	5
1.2 Bilan Consolidé.....	6
1.3 Tableau de flux de trésorerie consolidé	7
1.4 Variations des capitaux propres	8
2- Présentation du groupe, faits marquants de l'exercice et comparabilité des comptes	9
2.1 Présentation du groupe et évolution.....	9
2.2 Faits marquants de l'exercice	10
2.3 Evénements postérieurs à la clôture ayant une incidence sur les comptes annuels.....	10
2.4 Changements de méthodes et d'estimation	10
3- Méthodes et principes de consolidation	12
3.1 Principes généraux	12
3.2 Définition du périmètre de consolidation	12
3.3 Variation du périmètre de consolidation.....	12
3.4 Méthode de conversion des comptes des sociétés intégrées en devises	13
4- Règles et méthodes comptables.....	14
5- Notes annexes sur les postes du bilan.....	17
5.1 Détail des écarts d'acquisition (goodwill)	17
5.2 Immobilisations corporelles et incorporelles	18
5.3 Immobilisations financières et titres mises en équivalence.....	21
5.4 Stock et en-cours.....	22
5.5 Clients et comptes rattachés, autres créances et comptes de régularisation.....	22
5.6 Trésorerie nette	24
5.7 Variation des capitaux propres consolidés.....	24
5.8 Provisions.....	25
5.9 Dettes financières.....	26
5.10 Fournisseurs et comptes rattachés, autres dettes et régularisation	27
5.11 Notes annexes sur les impôts différés.....	28
6- Notes annexes sur les postes du compte de résultat	29
6.1 Chiffre d'affaires	29
6.2 Autres produits d'exploitation.....	29
6.3 Achats consommés	29
6.4 Charges externes.....	30
6.5 Impôts et taxes	30
6.6 Charges de personnel.....	30
6.7 Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	30
6.8 Produits financiers.....	31
6.9 Charges financières	31
6.10 Produits exceptionnels.....	31
6.11 Charges exceptionnelles	32
6.12 Impôts sur les résultats et preuve d'impôts	32



7- Autres Informations	34
7.1 Effectifs	34
7.1 Engagements hors-bilan	34
7.2 Rémunérations des commissaires aux comptes.....	34
7.3 Rémunération des dirigeants	34
7.4 Opérations réalisées avec les entreprises liées.....	34



1- Etats Financiers

1.1 Compte de Résultat Consolidé

Libellé		2018	2017
Chiffre d'affaires	6.1	136 810 456	
Autres produits d'exploitation	6.2	(5 425 285)	
Produits d'exploitation		131 385 172	
Achats consommés	6.3	(59 900 625)	
Charges externes	6.4	(20 554 364)	
Impôts et taxes	6.5	(2 125 554)	
Charges de personnel	6.6	(26 449 952)	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	6.7	(6 718 029)	
Charges d'exploitation		(115 748 524)	
Résultat d'exploitation		15 636 646	
Produits financiers	6.8	434 819	
Charges financières	6.9	(865 169)	
Résultat financier		(430 350)	
Opérations en commun			
Résultat courant des entreprises intégrées		15 206 296	
Produits exceptionnels	6.10	409 409	
Charges exceptionnelles	6.11	(1368 042)	
Résultat exceptionnel		(958 633)	
Impôts sur les résultats	6.12	(4 131 511)	
Résultat net des entreprises intégrées		10 116 152	
Dotations aux dépr. des écarts d'acquisition (impairment)			
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition			
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence			189 057
Résultat net de l'ensemble consolidé		10 305 209	
Intérêts minoritaires		(22 721)	
Résultat net (part du groupe)		10 327 930	
Résultat par action		6,20	
Résultat dilué par action		6,20	



1.2 Bilan Consolidé

Libellé		Clôture	Ouverture
Capital souscrit non appelé			
Ecart d'acquisition	5.1	40 053 165	
Immobilisations incorporelles	5.2	3 016 809	
Immobilisations corporelles	5.2	34 089 736	
Immobilisations financières	5.3	283 093	
Titres mis en équivalence		10 760 211	
Actif immobilisé		88 203 014	
Stocks et en-cours	5.4	23 890 541	(0)
Clients et comptes rattachés	5.5	1 754 898	
Impôts différés - actif		476 153	0
Autres créances et comptes de régularisation	5.5	10 255 350	0
Valeurs mobilières de placement	5.6	24 105 489	
Disponibilités	5.6	15 631 023	0
Actif circulant		76 113 454	0
Total Actif		164 316 468	0
Capital		1 916 958	
Primes liées au capital		5 402 078	
Ecart de réévaluation			
Réserves (part du groupe)		19 974 896	
Résultat net (Part du groupe)		10 327 930	0
Capitaux propres (Part du groupe)	5.7	37 621 863	0
Intérêts minoritaires		7 081 813	
Autres fonds propres		11 249	
Total des capitaux propres	5.7	44 714 925	0
Ecart d'acquisition passif			
Provisions pour risques et charges	5.8	7 394 229	
Impôts différés - passif	5.11	454 559	
Provisions et impôts différés		7 848 789	
Dettes financières	5.9	42 388 389	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5.10	13 452 192	
Autres dettes et comptes de régularisation	5.10	55 912 173	0
Dettes		111 752 754	0
Total Passif		164 316 468	0



1.3 Tableau de flux de trésorerie consolidé

Libellé	2018.08	2017.08
Résultat net total des entités consolidées	10 305 209	
Dotations / Reprises aux amortissements, prov. et dépréciations	5 505 457	
Variation de l'impôt différé	59 158	
Éléments calculés ou gains/pertes liés aux var. de juste valeur	(1 757)	
Élimination des plus ou moins values de cessions d'actifs	(51 371)	
Élimination de la quote-part de résultat des sociétés MEE	(189 057)	
Marge brute d'autofinancement	15 627 640	
Dividendes reçus des mises en équivalence		
Variation du BFR lié à l'activité (provisions incluses)	18 542 906	
FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÈRE PAR L'EXPLOITATION (I)	34 170 546	
Acquisitions d'immobilisations	(6 250 537)	
Cessions d'immobilisations	88 637	
Réduction des autres immobilisations financières		
Incidence des variations de périmètre	(30 637 236)	
Variation nette des placements à court terme	(640 000)	
Opérations internes Haut de Bilan		
FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÈRE PAR L'INVESTISSEMENT (II)	(37 439 136)	
Émissions d'emprunts	28 878 030	
Remboursements d'emprunts	(4 807 715)	
Dividendes versés des filiales		
Dividendes reçus/versés de la société mère	(1 976 994)	
Augmentations / réductions de capital	(3 545 000)	
Cessions (acq.) nettes d'actions propres	358 769	
Variation nette des concours bancaires	(13 856)	
FLUX NET DE TRÉS. GÉNÈRE PAR LES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT (III)	18 893 235	
Variation de change sur la trésorerie (IV)	(9 460)	
Variation de change sur autres postes du bilan		
INCIDENCE DES VARIATIONS DE CHANGE	(9 460)	
VARIATION DE FLUX TRÉSORERIE (I + II + III + IV)	15 615 185	
Trésorerie : ouverture		
Trésorerie : ouverture		
Trésorerie : cor. à-nouv. / reclass. / Chg méthode/ Juste valeur		
Trésorerie : clôture	15 615 185	

La ligne « Incidences des variations de périmètre » à hauteur de 30 637 236 euros se décompose ainsi :

- Prix d'acquisition dans la Compagnie du Monocoque des titres Dufour Yachts et JLL Catamarans : 44 707 765
- Reclassement des titres MCC à l'actif de Fontaine Pajot au titre de sa première consolidation : -40 342
- Trésorerie à l'actif des bilans sociaux des entités entrantes (Dufour Yachts, Fontaine Pajot, JLL Catamarans, MCC) lors de leur entrée en consolidation : -14 030 187

⇒ Impact 30 637 236 €



1.4 Variations des capitaux propres

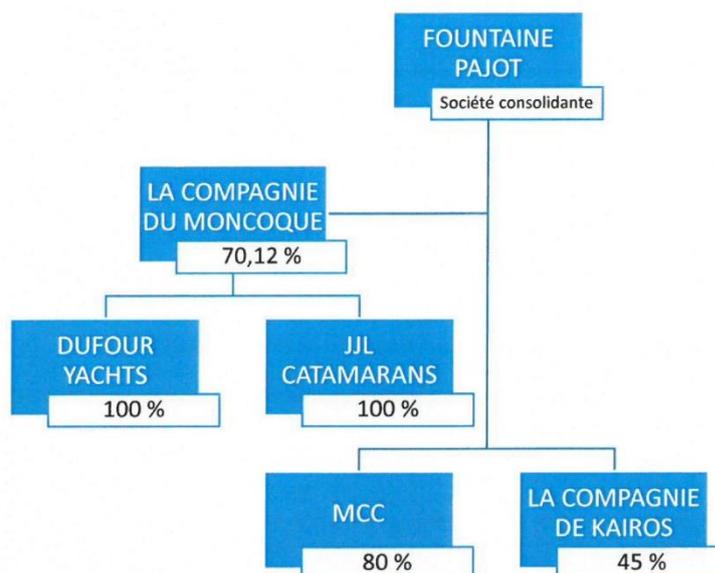
Variation Capitaux propres Groupe FP	en Euros
Situation nette consolidée FP 31 Août 2017	0
Résultat consolidé 31 Août 2018 Groupe FP	10 327 930
Dividendes Fontaine Pajot versés	(1 976 994)
Impact première consolidation MCC en devises étrangères	77 789
Quote-part écarts de conversion sous-groupe La Compagnie de Kairos MEE	(48 847)
Variation de périmètre Fontaine Pajot (première consolidation)	29 241 985
Situation nette consolidée FP théorique 31 Août 2018	37 621 863
Situation nette consolidée FP réelle 31 Août 2018	37 621 863

Variation Minoritaires Groupe FP	en Euros
Situation nette consolidée FP 31 Août 2017	0
Résultat minoritaires 31 Août 2018 Groupe FP	(22 721)
Quote-part de capital social La Compagnie du Monoque hors groupe 23600 K€*30%	7 075 000
Impact première consolidation MCC en devises étrangères	29 534
Situation nette consolidée FP théorique 31 Août 2018 QP minoritaires	7 081 813
Situation nette consolidée FP réelle 31 Août 2018 QP minoritaires	7 081 813



2- Présentation du groupe, faits marquants de l'exercice et comparabilité des comptes

2.1 Présentation du groupe et évolution



L'exercice 2018 a été marqué par l'acquisition de la société DUFOUR YACHTS et de l'une des sœurs, la société JJL CATAMARANS, via la participation détenue dans la holding LA COMPAGNIE DU MONOCOQUE.

L'exercice 2018 est également marqué par la création de la société LA COMPAGNIE DE KAIROS, détenue à 45 % par FONTAINE PAJOT. Cette entité étant elle-même détentrice indirectement d'une part du capital de la société DREAM YACHT CHARTER.

La filiale MCC, bien que déjà détenue à 80% par la société FONTAINE PAJOT lors de la précédente clôture, est consolidée pour la première fois.

Libellé	% de contrôle	% d'intérêt	Méthode	% d'intégration	Statut
DUFOUR	100,00	70,12	IG	100,00	Entrante
FOUNTAINE PAJOT	100,00	100,00	IG	100,00	Mère Entrante
JJL CATAMARANS	100,00	70,12	IG	100,00	Entrante
LA COMPAGNIE DE KAIROS SOUS GROUPE	45,00	45,00	ME	0,00	Entrante
LA COMPAGNIE DU MONOCOQUE	70,12	70,12	IG	100,00	Entrante
MCC	80,00	80,00	IG	100,00	Entrante

NB :

IG = Intégration Globale

ME = Mise en Equivalence



2.2 Faits marquants de l'exercice

Il s'agit du premier exercice comptable de consolidation au niveau de la société FONTAINE PAJOT.

2.3 Evénements postérieurs à la clôture ayant une incidence sur les comptes annuels

L'acquisition de la société DUFOUR YACHTS prévoit un complément de prix fonction de l'EBITDA constaté en date de clôture. Le complément de prix de 4 000 000 €, effectivement versé au cours du 4^{ème} trimestre 2018, a été constaté dans les comptes consolidés au 31 août 2018 et impacte l'écart d'acquisition associé au titres de la société DUFOUR YACHTS.

2.4 Changements de méthodes et d'estimation

Afin de rendre fidèlement compte des opérations du groupe consolidé, un travail d'harmonisation des pratiques comptables entre les sociétés du groupe a été réalisé.

Ce travail d'harmonisation concerne principalement trois éléments :

- Provision pour garantie et SAV : le mode de calcul pratiqué par la société DUFOUR YACHT a été harmonisé sur la base du mode de calcul pratiqué dans la société FONTAINE PAJOT. Cette harmonisation a eu pour effet d'augmenter significativement le niveau de provision pour garantie et SAV constaté chez DUFOUR YACHT. L'impact relatif à la période pré-acquisition a été pris en compte dans la situation nette de la société DUFOUR YACHT, base de calcul de l'écart d'acquisition ;
- Frais et charges liés au développement des gammes de bateaux : la société DUFOUR YACHT comptabilise les temps chargés et frais relatifs à la courbe d'apprentissage dans le cadre de la mise sur le marché de nouvelles gammes. Afin d'harmoniser les méthodes au sein du groupe, ces frais et charges ne sont plus immobilisés. L'activation des temps passés et des frais associés a été neutralisée dans les comptes consolidés, en situation nette au jour de l'acquisition pour l'historique et en résultat pour la période allant du 1^{er} mai au 31 août ;
- Indemnités de départ en retraite : les provisions sont désormais comptabilisées pour l'ensemble des sociétés.



2.5 Comptes consolidés pro forma et incidence des effets de périmètre

Les comptes consolidés arrêtés au 31 août 2018 ont été établis conformément aux dispositions du règlement n°99-02 sur les comptes consolidés mis à jour par le règlement n°05-10 du CRC.

Libellés	Proforma 12 mois
Ventes de marchandises	1 955 156
Marge commerciale	1 614 574
Production vendue	1 736 770 009
Production stockée	175 057
Production immobilisée	2 988 993
Production de l'exercice	176 841 059
Consommations en provenance des tiers	(111 898 432)
Compte d'ajustement (Intra-groupe Résultat d'exploitation)	(1)
Compte de liaison (Intra-groupe Résultat d'exploitation)	
Valeur ajoutée	66 557 200
Subventions d'exploitation	56 490
Impôts et taxes	(2 877 271)
Charges de personnel	(37 127 466)
Excédent brut d'exploitation	26 608 954
Reprises sur amortissements et provisions	1 122 537
Transferts de charges d'exploitation	511 141
Autres produits	468 959
Dotations aux amortissements et provisions	(8 959 603)
Autres charges	(1 833 421)
Résultat d'exploitation	17 918 568
Produits financiers	478 270
Charges financières	(1 337 261)
Compte d'ajustement (Intra-groupe Résultat financier)	
Compte de liaison (Intra-groupe Résultat financier)	
Résultat financier	(858 991)
Produits exceptionnels	1 092 391
Charges exceptionnelles	(151 831)
Résultat exceptionnel	(418 440)
Impôt sur les bénéfices	(4 204 665)
Impôts différés	(59 158)
Carry-back	184 793
Quote-part de résultat des S.M.E.	189 057
Résultat des sociétés intégrées	12 751 164
Intérêts minoritaires	708 224
Résultat net (Part du groupe)	12 042 940



3- Méthodes et principes de consolidation

3.1 Principes généraux

Les comptes consolidés du groupe sont établis suivant les principes comptables français édictés par la loi n°85.11 du 3 janvier 1985 et son décret d'application n°86.221 du 17 février 1986, ainsi que par le règlement du CRC n° 99-02 du 22 juin 1999, modifié par le règlement du CRC n° 2005-10 du 3 novembre 2005.

Le Groupe a adopté le règlement ANC n°2015-07 du 23 novembre 2015 et a choisi de conserver les durées d'amortissement antérieurement déterminées pour tous les écarts d'acquisition déjà inscrits au bilan consolidé. En revanche, le caractère amortissable ou non amortissable des nouveaux écarts d'acquisition générés à compter du 1^{er} Janvier 2016, est déterminé selon les nouvelles règles.

L'exercice clos 31 août 2018 a une durée de 12 mois.

La date de clôture des comptes individuels de l'entreprise consolidante diffère de certaines des entreprises consolidées.

Les sociétés DUFOUR YACHTS et JYL CATAMARANS clôturent leurs comptes en date du 31 juillet 2018. Compte tenu de la date de rachat, la période intégrée en consolidation s'étend du 1^{er} mai 2018 au 31 août 2018. Les opérations du mois d'août ont été intégrées sur la base du reporting mensuel de chacune des sociétés.

Compte tenu de la détention minoritaire des parts de la société LA COMPAGNIE DE KAIROS, la société FONTAINE PAJOT se limite à l'exercice d'une influence notable sur cette filiale. Les comptes de la société LA COMPAGNIE DE KAIROS sont de ce fait mis en équivalence sur la base de la situation consolidée du groupe Compagnie de Kairos établie au 30 juin 2018.

Les comptes consolidés sont présentés en euros.

3.2 Définition du périmètre de consolidation

Les sociétés dans lesquelles le Groupe dispose, directement ou indirectement, du contrôle exclusif sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Le contrôle exclusif par une société résulte :

- Soit de la détention directe ou indirecte de la majorité des droits de vote dans une autre entreprise ;
- Soit du droit d'exercer une influence dominante sur une entreprise en vertu d'un contrat ou de clauses statutaires.

Dans l'intégration globale, le bilan consolidé reprend les éléments du patrimoine de la société consolidante, à l'exception des titres des sociétés consolidées à la valeur desquels est substitué l'ensemble des éléments actifs et passifs constitutifs des capitaux propres de ces sociétés déterminés selon les règles de consolidation. Les transactions entre les sociétés intégrées ainsi que les résultats internes à l'ensemble consolidé sont éliminés.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce, directement ou indirectement, un contrôle conjoint sont consolidées par intégration proportionnelle.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce, directement ou indirectement, une influence notable sont consolidées par mise en équivalence.

Au 31 août 2018, le périmètre comprenait cinq sociétés en intégration globale et 1 sous-groupe La Compagnie de Kairos mis en équivalence.

3.3 Variation du périmètre de consolidation

S'agissant du premier exercice de consolidation, toutes les entités sont considérées comme entrantes dans le périmètre.



3.4 Méthode de conversion des comptes des sociétés intégrées en devises

Lorsque les comptes des sociétés étrangères consolidées sont établis dans une devise autre que l'euro, la méthode de conversion retenue est la « méthode du taux de clôture ».

Les états financiers des filiales étrangères sont établis dans leur devise de fonctionnement, c'est-à-dire dans la devise qui est significative de l'activité de la filiale concernée.

La conversion de l'ensemble des actifs et des passifs est effectuée au cours de clôture en vigueur à la date du bilan et la conversion des comptes de résultats est effectuée sur la base du cours moyen annuel.

L'écart de conversion qui en résulte est directement affecté en « Primes et réserves » dans la réserve de conversion incluse dans les capitaux propres.

3.5 Ecart de première consolidation

Les écarts d'acquisition déterminés lors de la première consolidation d'une société correspondent à la différence entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part de capitaux propres retraités de la société à la date de prise de contrôle. Ils sont affectés aux écarts d'évaluation et/ou écarts d'acquisition.

3.6 Ecarts d'acquisition

• Ecarts d'acquisition positifs

Un écart d'acquisition positif représente l'excédent entre le coût d'acquisition et la quote-part de l'entreprise acquéreuse dans l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition. Les écarts d'acquisition positifs sont inscrits à l'actif dans le poste « Ecarts d'acquisition ».

Les écarts d'acquisition positifs sont amortis ou non selon sa durée d'utilisation. Ainsi l'écart d'acquisition :

- Dont la durée d'utilisation est limitée est amorti linéairement sur cette durée ; en cas d'indice de perte de valeur un test de dépréciation est effectué ;
- Dont la durée d'utilisation est non limitée n'est pas amorti (c'est le cas notamment des écarts d'acquisitions représentatifs des fonds commerciaux non amortis dans les comptes sociaux) ; en contrepartie il fait l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par exercice.

Lorsque la valeur recouvrable actuelle de l'écart d'acquisition est inférieure à sa valeur nette comptable, une dépréciation est constatée. La dépréciation constatée est définitive : elle ne peut pas être reprise, même en cas de retour à une situation plus favorable. Pour les besoins des tests de dépréciation, chaque écart d'acquisition est affecté au groupe d'actifs au niveau duquel il est géré et ses performances suivies.

Le résultat dégagé sur la cession d'une entité tient compte de la valeur comptable de l'écart d'acquisition de l'entité cédée.

Au 31 août 2018, les écarts d'acquisition positifs ne font l'objet d'aucun amortissement.

Des tests de dépréciation seront pratiqués annuellement sur la base des multiples observés lors de l'acquisition.

• Ecarts d'acquisition négatifs

Un écart d'acquisition négatif correspond généralement soit à une plus-value potentielle du fait d'une acquisition effectuée dans des conditions avantageuses, soit à une rentabilité insuffisante de l'entreprise acquise. Les écarts d'acquisition négatifs sont inscrits au passif au poste « Provisions pour risques et charges ».

Au 31 août 2018, le Groupe FONTAINE PAJOT ne présente pas d'écart d'acquisition négatif.



4- Règles et méthodes comptables

Les comptes ont été arrêtés par le Président. Ils sont établis dans la perspective de la continuité d'exploitation et le principe de permanence des méthodes comptables a été respecté.

Toutes les transactions significatives entre les sociétés consolidées sont éliminées, de même que les résultats internes au Groupe.

Les résultats en provenance des filiales consolidées sont neutralisés. La marge issue de transactions entre les sociétés consolidées relatives aux marchandises figurant en stock à la clôture est neutralisée.

4.1 Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations sont comptabilisées en application des règles issues du plan comptable général (CRC 99-03) et mises à jour par les règlements CRC 2002-10, CRC 2002-07 et CRC 2004-06 sur les actifs et leur dépréciation. Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat, frais accessoires, hors frais d'acquisition et d'emprunt, déduction faite des rabais, remises ou ristournes obtenus) ou à leur coût de production.

• Immobilisations incorporelles

Le Groupe applique la méthode préférentielle qui est l'inscription des frais de recherches et développement à l'actif. Les dépenses encourues lors de la phase de développement d'un projet interne sont comptabilisées en immobilisations incorporelles si les critères suivants sont remplis simultanément :

- La faisabilité technique en vue de sa mise en vente;
- L'intention d'achever l'immobilisation et de l'utiliser ou la vendre
- Sa capacité à utiliser ou vendre cette immobilisation;
- L'immobilisation va générer des avantages économiques futurs;
- La société dispose des ressources nécessaires à l'achèvement et la vente;
- Les dépenses liées à l'immobilisation sont évaluées de manière fiable.

Les dépenses classées sous cette rubrique se ventilent en Brevets, marques, droits et valeurs similaires. Les dépenses sont comptabilisées sur la base des prix d'acquisition.

Les immobilisations incorporelles sont amorties linéairement sur la durée de leur utilisation par les entreprises :

- | | |
|---------------------------------------|------------|
| - Brevets et Logiciels | 1 à 5 ans |
| - Frais de recherche de développement | 4 à 8 ans |
| - Autre immobilisations incorporelles | 3 à 10 ans |

• Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens.

Les éléments d'actif font l'objet de plans d'amortissement déterminés selon la durée et les conditions probables d'utilisation des biens généralement admis dans la profession.

La méthode d'amortissement retenue est la méthode linéaire et les durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

- | | |
|--|-------------|
| - Constructions | 10 à 30 ans |
| - Installations générales | 3 à 10 ans |
| - Matériel outillage | 1 à 10 ans |
| - Matériel de transport | 1 à 5 ans |
| - Matériel de bureau, informatique et mobilier | 1 à 10 ans |
| - Mobilier de bureau | 2 à 8 ans |

Le montant amortissable d'un actif correspond à sa valeur brute sous déduction de sa valeur résiduelle, cette dernière représentant la valeur vénale de l'immobilisation à la fin de son utilisation, diminuée des coûts de sortie.

• Dépréciation des actifs immobilisés

Les actifs immobilisés et les autres immobilisations incorporelles, sont soumis à des tests de dépréciation si des indices de perte de valeur tangibles existent en cours d'exercice ou à la clôture. Une provision pour dépréciation est constatée dans le cas où leur valeur d'utilité pour le Groupe devient inférieure à leur valeur comptable.



4.2 Immobilisations financières

Elles comprennent principalement des prêts, cautionnements et autres créances, ainsi que des titres de participation non consolidés. Une dépréciation est constituée si leur valeur d'utilité pour le Groupe devient inférieure à leur valeur comptable.

Les titres de participation sont inscrits au bilan à leur coût d'acquisition. Cette valeur est comparée en fin de période à la valeur d'usage de ces mêmes titres après prise en compte de la quote-part de capitaux propres correspondant à la participation, des perspectives de rentabilité, de la position sur le marché et, le cas échéant, de leur valeur en bourse.

4.3 Stocks

Les stocks sont valorisés au prix de revient moyen pondéré. La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les stocks de produits finis sont évalués au coût de revient de production qui englobe les coûts de conception, les matières premières, les coûts directs et les frais généraux de production engagés.

Lorsque la valeur actuelle à la clôture (valeur vénale pour les produits finis et marchandises et valeur d'usage pour les travaux en cours et matières premières) est inférieure à la valeur comptable, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

4.4 Créances clients et autres créances

Les actifs circulants sont comptabilisés à leur valeur nominale. Une provision est constituée lorsqu'une perte apparaît comme probable ; la charge est considérée comme normale et courante à l'exception de dépréciations qui présentent un caractère exceptionnel du fait de leur contexte ou de leur montant.

Lorsqu'une créance est irrécouvrable, elle est comptabilisée en charge en contrepartie de la reprise de la dépréciation.

4.5 Disponibilités

La rubrique « Disponibilités » comprend les liquidités, les dépôts bancaires à vue et les découverts bancaires. Les découverts bancaires figurent au bilan dans les « Emprunts et dettes financières », mais ils sont inclus dans le total de la trésorerie présente dans le tableau de flux de trésorerie.

4.6 Subventions d'investissements

Les subventions d'investissement sont comptabilisées en comptes de régularisation.

4.7 Charges à répartir sur plusieurs exercices

Le solde des charges à répartir a été retraité en consolidation.

4.8 Contrats de location financement

Les biens financés par un contrat de location qui transfère au Groupe les risques et avantages liés à la propriété sont comptabilisés, conformément au règlement CRC n°99-02, à l'actif pour leur prix de revient et amortis selon les durées d'utilisation. En contrepartie, une dette financière est inscrite au passif.

Un bien entre dans cette catégorie si le contrat de location remplit une seule de ces conditions :

- Le contrat prévoit le transfert obligatoire de la propriété à la fin de la période de location,
- Le contrat contient une option d'achat et les conditions d'option sont telles que le transfert de propriété paraît hautement probable à la date de conclusion du bail,
- La durée du contrat couvre l'essentiel de la durée de vie du bien dans les conditions d'utilisation du preneur,
- La valeur actualisée de la somme des redevances minimales prévues au contrat est proche de la juste valeur du bien à la date de conclusion du bail.

Par opposition aux contrats de location financement, les contrats de location simple sont constatés au compte de résultat sous forme de loyers.

Les amortissements sont conformes aux méthodes et taux précités et l'incidence fiscale de ce retraitement est prise en compte.



4.9 Comptabilisation des instruments financiers

- Reconnaissance des produits

Les factures définitives établies après la date de clôture et les réestimations des factures provisoires à la date du 31 août 2018 faisant ressortir une perte latente sont comptabilisées. Par contre les factures définitives et les réestimations des factures provisoires faisant ressortir un gain ne font pas l'objet d'un ajustement comptable.

- Modalités de calcul du résultat par action

Le résultat par action correspond au résultat net consolidé part du groupe se rapportant au nombre moyen pondéré d'actions de la société mère, en circulation au cours de l'exercice. Aucun instrument dilutif ayant été émis le résultat dilué par action correspond au résultat par action.

4.10 Impôts différés

Le Groupe constate les impôts différés selon la méthode du report variable sur les différences entre valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs du bilan. Les impôts différés, comptabilisés au taux d'impôt applicable à la date d'arrêtés des comptes, sont ajustés pour tenir compte de l'incidence des changements de la législation fiscale française et des taux d'imposition en vigueur.

Des impôts différés actif sont constatés au titre des différences temporelles déductibles, des pertes fiscales et des reports déficitaires. Un actif d'impôt différé afférant à des reports déficitaires est constaté lorsqu'il est probable que l'entité fiscale concernée pourra les récupérer grâce à l'existence d'un bénéfice imposable attendu.

Conformément au règlement n°99-02, les impôts différés sont inscrits à l'actif ou au passif en position nette par entité fiscale.

4.11 Provisions pour risques et charges

Une provision est comptabilisée dès lors qu'il existe à l'encontre de la société une obligation (légale, réglementaire ou contractuelle) résultant d'événements antérieurs, lorsqu'il est probable ou certain qu'elle engendrera une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente, et que le montant peut être évalué de façon fiable.

Le montant constaté en provision représente la meilleure estimation du risque à la date d'établissement du bilan consolidé. Les provisions sont présentées à leur valeur nominale non actualisée.

4.12 Engagements de retraite

Les engagements de retraite et autres avantages accordés au personnel à long terme concernent essentiellement des salariés en activité. Les régimes mis en place pour couvrir ces avantages sont soit des régimes à cotisations définies, soit des régimes à prestations définies

- Régimes à cotisations définies : Le Groupe verse, selon les lois et usages de chaque pays, des cotisations assises sur les salaires à des organismes nationaux chargés des régimes de retraites et de prévoyance.
- Ces régimes donnent lieu à constitution de provisions et concernent essentiellement les indemnités de départ à la retraite, auxquelles se rajoutent :
 - d'autres engagements de retraite et compléments de retraite ;
 - les autres avantages long terme, soit principalement les médailles du travail et le capital temps ;
 - les régimes de couverture de frais médicaux.

Les paramètres retenus pour l'évaluation de la provision pour indemnités de départ en retraite du Groupe sont les suivants :

- Initiative du départ	salarié
- Taux d'actualisation	1,5 % et 2 % selon l'entité
- Taux de progression salariale	2 %
- Turn Over	entre 1 et 6 % en fonction de l'âge pour les profils non cadres
- Taux de charges sociales	45 % pour les non cadres et 50 % pour les cadres
- Age minimum de départ	65 ans

Ces indemnités ont fait l'objet d'une comptabilisation en provision pour risques et charges.



A noter que l'engagement retraite de la société FONTAINE PAJOT est couvert par des versements à une compagnie d'assurance (montant couvert au 31 août 2018 : 1 431 229 euros) et ne fait donc pas l'objet à la clôture d'une provision pour risques et charges.

5- Notes annexes sur les postes du bilan

5.1 Détail des écarts d'acquisition (goodwill)

Libellé	Ouverture	Clôture	Entrées de périmètre	Sorties de périmètre	Dotations	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Ecart d'acquisition		40 053 165	40 053 165					
Amortissements des écarts d'acquisition								
Dépréciations des écarts d'acquisition								
Valeur nette		40 053 165	40 053 165					
Ecart d'acquisition - passif								
Reprise - écart d'acquisition -								
Valeur nette								

Les écarts d'acquisitions sont affectés aux entités suivantes :

DUFOUR YACHT : 39 887 872 €

JJL CATAMARANS : 165 293 €

Lors de cette clôture, l'écart d'acquisition n'a pas été affecté par nature entre actifs incorporels, corporels et financiers. La société se réserve la possibilité de réaliser cette affectation lors du prochain exercice clos en fonction du caractère significatif des valeurs qui le compose.

Au titre de l'exercice clos le 31 août 2018, les écarts d'acquisition ne font l'objet d'aucun amortissement, ni dépréciation.

Des tests de dépréciation seront pratiqués chaque année sur la base de multiples observés lors de l'acquisition.



5.2 Immobilisations corporelles et incorporelles

Le détail des valeurs brutes s'établit selon le tableau suivant :

Libellé	Ouverture	Clôture	Augmentation (Inv,Emp)	Diminution (Cess,Remb.)	Ecart de conversion	Variation de périmètre	Autres variations
Frais d'établissement		44 655	40 000		(484)	5 139	
Frais de développement		3 227 254	51 06	(183 264)		2 445 315	914 097
Concessions, brevets et droits similaires, brevets, licences		2 976 459	172 272		(75)	2 788 495	15 767
Droit au bail							
Fonds commercial		119 736				119 736	
Autres immobilisations incorporelles		378 076	147 890			228 727	1459
Immobilisations incorporelles en cours		230 709	850 332			311699	(931322)
Avances et acomptes s/imm. incorp.							
Immobilisations incorporelles		6 976 889	1 261 600	(183 264)	(559)	5 899 112	
Terrains		1898 926	323 960			1639 439	(64 473)
Agencements et aménagements de terrains		799 477	334 124			465 353	
Constructions		24 878 099	989 715	(76 215)	(821)	24 422 478	(457 058)
Constructions sur sol d'autrui		404 858				404 858	
Installations techniques, matériel & outillage		63 305 307	2 121 228	(1896 879)	(5 145)	58 649 440	4 436 163
Autres immobilisations corporelles		10 739 882	775 711	(39 922)	(404)	10 004 496	
Immobilisations corporelles en cours		3 713 079	4 252 134			3 897 108	(4 436 163)
Avances et acomptes s/imm. corp.		16 054	17 308		(1254)		
Immobilisations corporelles		105 755 682	8 814 681	(2 013 016)	(7 625)	99 483 172	(521 531)
Immobilisations corporelles et incorporelles		112 732 571	10 076 281	(2 196 280)	(8 184)	105 382 285	(521 531)
<i>Dont immobilisations en crédit-bail :</i>							
Immobilisations incorporelles							
Immobilisations corporelles		15 545 287					

La valeur brute des immobilisations corporelles en crédit-bail à hauteur de 15 545 287 euros se détaille comme suit :

- Dufour Yachts 3 370 543 euros : Constructions 3 077 000 euros + Véhicules 293 543 euros
- Fontaine Pajot 12 174 744 euros : Terrain 878 025 euros + Constructions 11 296 719 euros

La colonne « Ecart de conversion » correspond à la société MCC en Dinars Tunisiens.

La colonne « Variations de périmètre » correspond aux postes d'actifs des entités entrantes à leur date d'entrée dans le périmètre de consolidation.

La colonne « Autres variations » correspond pour partie à des virements de postes à postes d'immobilisations en cours à immobilisations amortissables, ainsi qu'à des ajustements de valeur d'origine de crédit-bail en accord avec les contrats (terrain 64 473 € et constructions 457 058 €).



Le détail des amortissements s'établit selon le tableau suivant :

Libellé	Ouverture	Clôture	Dotation	Diminution (Cess, Remb.)	Ecart de conversion	Variation de périmètre	Autres variations
Frais d'établissement		(6 988)	(2 333)		484	(5 139)	
Frais de développement		(1731475)	(628 588)	183 000		(1285 887)	
Concessions, brevets et droits similaires, brevets, licences		(2 090 153)	(279 631)		50	(1810 572)	
Droit au bail							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles		(131465)	(59 197)			(72 267)	
Amortissements des immobilisations incorporelles		(3 960 080)	(969 749)	183 000	534	(3 173 866)	
Agencements et aménagements de terrains		(178 627)	(27 391)			(151236)	
Constructions		(12 920 781)	(921541)	40 013	883	(12 647 171)	607 035
Constructions sur sol d'autrui		(237 433)	(20 243)			(217 190)	
Installations techniques, matériel & outillage		(49 526 575)	(2 854 683)	1897 000	4 616	(48 573 508)	
Autres immobilisations incorporelles		(8 802 529)	(681518)	39 000	419	(8 160 430)	
Ecart d'acquisition							
Amortissements des immobilisations corporelles		(71 665 945)	(4 505 378)	1 976 013	5 918	(69 749 534)	607 035
Amortissements sur actif immobilisé		(75 626 026)	(5 475 127)	2 159 013	6 453	(72 923 400)	607 035
<i>Dont immobilisations en crédit-bail :</i>							
Amortissements des immobilisations incorporelles							
Amortissements des immobilisations corporelles		5 936 419					

La valeur des amortissements des immobilisations corporelles en crédit-bail à hauteur de 5 936 419 euros se détaille comme suit :

- Dufour Yachts : 769 546 euros (Constructions 693 898 euros + Véhicules 75 648 euros)
- Fontaine Pajot : 5 166 873 euros (constructions)

La colonne « Autres variations » correspond aux ajustements de cumul antérieur de crédit-bail en accord avec les contrats pour 607 035 euros.



Le détail des dépréciations s'établit selon le tableau suivant :

Libellé	Ouverture	Clôture	Dotation	Reprise	Ecart de conversion	Variation de périmètre	Autres variations
Frais d'établissement							
Frais de développement							
Concessions, brevets et droits similaires, brevets, licences							
Droit au bail							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
Immobilisations incorporelles en cours							
Avances et acomptes s/imm. incorp.							
Dépréciations des immobilisations incorporelles							
Terrains				36 437		(36 437)	
Agencements et aménagements de terrains							
Constructions							
Constructions sur sol d'autrui							
Installations techniques, matériel & outillage							
Autres immobilisations corporelles							
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes s/imm. corp.							
Dépréciations des immobilisations corporelles				36 437		(36 437)	
Dépréciations sur actif immobilisé				36 437		(36 437)	

La synthèse des immobilisations corporelles et incorporelles est la suivante :

Libellé	Immobilisations corporelles			
	Brut	Amortissements	Dépréciations	Net
Ouverture				
Augmentation (Inv,Emp)	8 814 681			8 814 681
Dotation		(4 505 378)		(4 505 378)
Diminution (Cess, Remb.)	(2 013 016)	1 976 013		(37 003)
Reprise			36 437	36 437
Autres variations				
Effet de change et réévaluation	(7 625)	5 918		(1 706)
Variations de périmètre	99 483 172	(69 749 534)	(36 437)	29 697 201
Clôture	105 755 682	(71 665 945)		34 089 736

Libellé	Immobilisations incorporelles			
	Brut	Amortissements	Dépréciations	Net
Ouverture				
Augmentation (Inv,Emp)	1 261 600			1 261 600
Dotation		(969 749)		(969 749)
Diminution (Cess, Remb.)	(183 264)	183 000		(264)
Reprise				
Autres variations				
Effet de change et réévaluation	(559)	534		(25)
Variations de périmètre	5 899 112	(3 173 866)		2 725 246
Clôture	6 976 889	(3 960 080)		3 016 809



5.3 Immobilisations financières et titres mises en équivalence

Le détail des valeurs brutes s'établit selon le tableau suivant :

Libellé	Ouverture	Clôture	Augmentation (Inv,Emp)	Diminution (Cess, Remb.)	Variation de la Situation nette MEE	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Titres de participation			44 707 765				(44 667 423)	(40 342)
Dividendes à recevoir								
Créances rattachées à des participation								
Intérêts courus sur créances et prêts								
Titres immobilisés		1 421					1 421	
Actions propres								
Prêts, cautionnements et autres créances		281 672	42 983			(3 050)	241 740	
Vers. restant à effectuer sur titres								
Immobilisations financières		283 093	44 750 748			(3 050)	(44 424 262)	(40 342)
Titres mis en équivalence		10 760 211			189 057			10 620 000
Actifs financiers		11 043 304	44 750 748		189 057	(3 050)	(44 424 262)	10 579 658

Les titres mis en équivalence concernent le sous-groupe La Compagnie de Kairos, détenu à hauteur de 45%, et s'élèvent à 10 760 211 euros, correspondant à la quote-part de situation nette du sous-groupe, dont 189 057 euros de résultat de la période allant du 1^{er} septembre 2017 au 30 juin 2018, en substitution des titres figurant à l'actif de Fontaine Pajot pour 10 620 000 euros.

La synthèse des immobilisations financières est la suivante :

Libellé	Immobilisations financières		
	Brut	Provisions	Net
Ouverture			
Augmentation (Inv,Emp)	44 750 748		44 750 748
Dotation			
Diminution (Cess, Remb.)			
Reprise			
Autres variations	(40 342)		(40 342)
Effet de change et réévaluation	(3 050)		(3 050)
Variations de périmètre	(44 424 262)		(44 424 262)
Clôture	283 093		283 093

Il reste à l'actif des dépôts et cautionnements à hauteur de 281 672 euros ainsi que des parts sociales bancaires de 1 421 euros.



Les créances immobilisées se décomposent par nature et par échéance comme suit :

Libellé	Clôture	< 1an	1an<<2 ans	2 ans<<3 ans	3 ans<<4 ans	4 ans<<5 ans	Au-delà
Créances rattachées à des participations							
Intérêts courus sur créances et prêts							
Prêts							
Dépôts et cautionnements versés	281672						281672
Autres créances immobilisées							
Prêts, cautionnements et autres créances							
Créances - Actif immobilisé	281 672						281 672

5.4 Stock et en-cours

Libellé	Clôture			Ouverture		
	Brut	Dépréciations	Net	Brut	Dépréciations	Net
Stocks M, fournitures et aut. Approvisionnements	7 098 026	(842 669)	6 255 357		(0)	(0)
En-cours de biens	12 957 010		12 957 010			
En-cours de services						
Produits intermédiaires finis	1 561 034		1 561 034			
Stocks de marchandises	4 060 804	(943 664)	3 117 140			
Stocks et en-cours	25 676 874	(1 786 333)	23 890 541		(0)	(0)

5.5 Clients et comptes rattachés, autres créances et comptes de régularisation

Libellé	Clôture			Ouverture		
	Brute	Provisions	Net	Brute	Provisions	Net
Clients et comptes rattachés	1 781 170	(26 272)	1 754 898			
Avances et acomptes versés sur commandes	1 314 490		1 314 490			
Créances sur personnel & org. Sociaux	50 928		50 928			
Créances fiscales hors IS	3 951 269		3 951 269			
Créances liées à l'intégration fiscale						
Etat, Impôt sur les bénéfices	1 538 841		1 538 841			
Comptes courants	909 000		909 000			
Actionnaires : capital appelé non versé						
Créances sur cessions d'actifs						
Autres créances	912 526		912 526	0		0
Produits à recev. (Quote part rés. SNC)						
Intérêts courus sur créances						
Charges à répartir						
Primes sur obligations						
Ecart de conversion - actif	85 169		85 169			
Charges constatées d'avance	1 493 084		1 493 084			
Autres créances et comptes de régularisation	12 036 477	(26 272)	12 010 205	0		0



Les clients et comptes rattachés, les autres créances et les comptes de régularisation se décomposent par nature et par échéance comme suit :

Libellé	Total	< 1an	1an<<2 ans	2 ans<<3 ans	3 ans<<4 ans	4 ans<<5 ans
Clients et comptes rattachés	1 781 170	1 781 170				
Avances et acomptes versés sur commandes	1314 490	1314 490				
Créances sur personnel & org. Sociaux	50 928	50 928				
Créances fiscales hors IS	3 951 269	3 951 269				
Créances liées à l'intégration fiscale						
Etat, Impôt sur les bénéfices	1538 841	1538 841				
Comptes courants	909 000	909 000				
Actionnaires : capital appelé non versé						
Créances sur cessions d'actifs						
Autres créances	912 526	912 526				
Produits à recev. (Quote part rés. SNC)						
Intérêts courus sur créances						
Charges constatées d'avance	1493 084	1493 084				
Autres créances et comptes de régularisation	10 170 139	10 170 139				
Actif circulant	11 951 308	11 951 308				



5.6 Trésorerie nette

Libellé	Ouverture	Clôture
Trésorerie active nette	0	15 631 023
VMP - Equivalents de trésorerie		
Disponibilités	0	15 595 564
Intérêts courus non échus s/ dispo.		35 459
Dépréciations sur VMP - Equivalents de trésorerie		
Trésorerie passive		15 838
Concours bancaires (trésorerie passive)		15 838
Trésorerie à court terme	0	15 615 185
Placements à court terme		23 516 187
VMP - Autres placements		23 516 187
Intérêts courus non échus s/ VMP		
Actions propres		589 302
Actions propres		589 302
Trésorerie passive assimilée une dette		135 315
Concours bancaires (dettes)		135 315
Intérêts courus non échus - passif		
Trésorerie à long terme		23 970 173
Trésorerie nette	0	39 585 358

5.7 Variation des capitaux propres consolidés

Variation Capitaux propres Groupe FP	en Euros
Situation nette consolidée FP 31 Août 2017	0
Résultat consolidé 31 Août 2018 Groupe FP	10 327 930
Dividendes Fontaine Pajot versés	(1 976 994)
Impact première consolidation MCC en devises étrangères	77 789
Quote-part écarts de conversion sous-groupe La Compagnie de Kairos MEE	(48 847)
Variation de périmètre Fontaine Pajot (première consolidation)	29 241 985
Situation nette consolidée FP théorique 31 Août 2018	37 621 863
Situation nette consolidée FP réelle 31 Août 2018	37 621 863

Variation Minoritaires Groupe FP	en Euros
Situation nette consolidée FP 31 Août 2017	0
Résultat minoritaires 31 Août 2018 Groupe FP	(22 721)
Quote-part de capital social La Compagnie du Monoque hors groupe 23600 K€*30%	7 075 000
Impact première consolidation MCC en devises étrangères	29 534
Situation nette consolidée FP théorique 31 Août 2018 QP minoritaires	7 081 813
Situation nette consolidée FP réelle 31 Août 2018 QP minoritaires	7 081 813



5.8 Provisions

Libellé	Ouverture	Clôture	Dotation	Reprise	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Litiges		271 750	271 750				
Garanties		4 260 299	237 814	(604 446)		4 626 931	
Pertes de change		282 940	282 940	(4 471)		4 471	
Pertes sur contrats							
Autres risques		524 936	73 384	(233 933)		685 485	
Pensions et retraites		2 054 304	74 840			1 979 464	
Restructurations							
Autres charges							
Impôts différés		454 559				(35)	454 594
Provisions et impôts différés		7 848 789	940 728	(842 850)		7 296 316	454 594

La colonne « Autres Variations » à hauteur de 454 594 euros concerne la non compensation des impôts différés actif et passif.

La synthèse des postes autres fonds propres, écarts d'acquisition passif et provisions est la suivante :

Libellé	Subv. d'investissement nettes - part > 1 an	Subv. d'investissement nettes - part < 1 an	Quote-part des subv. inv. affectée au résultat	Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	Total
Ouverture						
Augmentation (Inv,Emp)		8 047				8 047
Dotation			(1 757)		()	(1 757)
Diminution (Cess, Remb.)						
Reprise						
Autres variations						
Effets de change et réévaluation						
Variations de périmètre		5 562	(603)			4 959
Clôture		13 609	(2 360)			11 249



5.9 Dettes financières

Libellé	Ouverture	Clôture	Augmentation (Inv,Emp)	Diminution (Cess, Remb.)	Ecart de conversion	Variation de périmètre	Autres variations
Emprunts obligataire		5 000 000	5 000 000				
Emprunts auprès établis. de crédit		34 697 117	22 940 319	(4 207 442)		16 051 047	(86 806)
Dépôts et cautionnements reçus		6 900		(7 234)		14 134	
Emission titres part. & av. de l'Etat		1400 159				1400 159	
Autres emprunts et dettes assimilées							
Intérêts courus sur emprunts		175 548	175 548	(88 500)		88 500	
Dettes rattachées à des participations		957 512	754 116	(504 538)		707 934	
Concours bancaires		151 153				5 579 168	(5 428 015)
Intérêts courus non échus - passif							
Dettes financières		42 388 389	28 869 983	(4 807 715)		23 840 941	(5 514 821)
<i>Dont immobilisations en crédit-bail :</i>							
Dettes financières		6 232 851					

La valeur des soldes d'emprunts en crédit-bail à hauteur de 6 232 851 euros se détaille comme suit :

- Dufour Yachts : 2 247 238 euros
- Fontaine Pajot : 3 985 613 euros

La colonne « Autres variations » inclut les ajustements de cumul antérieur de crédit-bail en accord avec les contrats pour 86 806 euros.

Les dettes financières se décomposent par nature et par échéance comme suit :

Libellé	Clôture	< 1an	1an<<5 ans	Au-delà
Emprunts obligataire	5 000 000			5 000 000
Emprunts auprès établis. de crédit	34 697 117	7 229 985	22 664 531	4 802 601
Dépôts et cautionnements reçus	6 900	6 900		
Emission titres part. & av. de l'Etat	1400 159	467 391	932 768	
Autres emprunts et dettes assimilées				
Intérêts courus sur emprunts	175 548	175 548		
Dettes rattachées à des participations	957 512	93 261	864 251	
Concours bancaires	151 153	151 153		
Intérêts courus non échus - passif				
Dettes financières	42 388 389	8 124 239	24 461 550	9 802 601



5.10 Fournisseurs et comptes rattachés, autres dettes et régularisation

Libellé	Ouverture	Clôture
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		13 452 192
Avances, acomptes reçus sur commandes		32 325 570
Dettes sociales		10 406 674
Dettes fiscales (hors IS)		3 537 488
Dettes liées à l'intégration fiscale		
Etat - impôts sur les bénéfices		2 129 928
Comptes courants		(0)
Dettes s/ acquis. d'actifs		4 067 881
Dividendes à payer		
Autres dettes	0	11 146
Charges à payer (Quote part pertes SNC)		21 410
Intérêts courus sur dettes		
Ecart de conversion passif		0
Produits constatés d'avance		3 412 075
Autres dettes et comptes de régularisation	0	55 912 173
Total	0	69 364 365



Les fournisseurs et comptes rattachés, les autres dettes et compte de régularisation se décomposent par nature et par échéance comme suit :

Libellé	Clôture	< 1an	1an<<5 ans	Au-delà
Dettes fournisseurs et comptes rattaché	13 452 192	13 452 192		
Avances, acomptes reçus sur commandes	32 325 570	32 325 570		
Dettes sociales	10 406 674	10 406 674		
Dettes fiscales (hors IS)	3 537 488	3 537 488		
Dettes liées à l'intégration fiscale				
Etat - impôts sur les bénéfices	2 129 928	2 129 928		
Comptes courants groupe	(0)	(0)		
Dettes s/ acquis. d'actif	4 067 881	4 067 881		
Dividendes à payer				
Autres dettes -	11 146	11 146		
Charges à payer (Quote part pertes SNC)	214 10	214 10		
Intérêts courus sur dettes				
Produits constatés d'avance	3 412 075	1 133 224	1 862 278	416 573
Autres dettes et comptes de régularisation	55 912 173	53 633 322	1 862 278	416 573
Total	69 364 364	67 085 514	1 862 278	416 573

5.11 Notes annexes sur les impôts différés

Impôts différés	Ouverture	Clôture	Variation du bas de bilan	Effets de taux (impôt)	Ecart de conversion	Variation de périmètre	Autres variations
Impôts différés - actif	0	476 153	(46 244)	(12 915)		185 630	349 681
Impôts différés - passif		454 559				(35)	454 594
Valeur nette d'impôt différé	0	21 693	(46 244)	(12 915)		185 665	(104 914)
Liasse							
Fiscalité différée (décalages temporaires)	0	930 870	340 268	(112 497)		703 110	
Fiscalité différée (retraitements)		(909 312)	(386 602)	99 683		(517 480)	(104 914)
Annulation part IP et MEE							
Sous total	0	21 558	(46 244)	(12 915)		185 630	(104 914)
Autres		35				35	
Valeur nette par catégorie	0	21 693	(46 244)	(12 915)		185 665	(104 914)

Le taux d'impôt différé retenu pour l'exercice clos le 31 août 2018 est de 28%, contre un taux à l'ouverture à 33,1/3%, conduisant à l'impact figurant en colonne « effets de taux ».

Les déficits cumulés à fin août 2018 des sociétés Dufour Yachts (24 369 K€), JYL Catamarans (240 K€) et La Compagnie du Monocoque (177 K€) n'ont pas fait l'objet d'activation d'impôts différés du fait d'une probabilité faible d'imputation sur les bénéfices à venir à horizon 2 ans.

Impact de montant d'impôts différés non activés sur les déficits : 6 940 K€.

De même, les retraitements de consolidation portant sur ces entités à horizon court terme n'ont pas généré d'impôt différé. En revanche, les retraitements à horizon long terme (engagement retraite et crédit-bail) ont été soumis à imposition différée.



6- Notes annexes sur les postes du compte de résultat

6.1 Chiffre d'affaires

Libellé	2018	2017
Ventes de marchandises	1 762 593	
Production vendue de biens	154 836 759	
Production vendue de services	54 566	
Produits des activités annexes	2 432 289	
Ventes et Production intra-groupe		
Rabais, remises et ristournes accordés	(22 275 751)	
Chiffre d'affaires	136 810 456	

6.2 Autres produits d'exploitation

Libellé	2018	2017
Production stockée	(8 830 492)	
Production immobilisée	1 518 372	
Subventions d'exploitation	56 496	
Rep./Amt. & Dépr. immo. incorporelles		
Rep./Amt. & Dépr. immo. corporelles	36 437	
Reprise sur provisions d'exploitation	604 446	
Rep./Prov. engagements de retraite		
Rep./Dépr. sur actif circulant	449 483	
Transferts de charges d'exploitation	275 135	
Autres produits	464 838	
Autres produits d'exploitation	(5 425 285)	

6.3 Achats consommés

Libellé	2018	2017
Achats de marchandises	(348 593)	
Achats d'études et prestations de services	(93 477)	
Autres achats	(14 142 729)	
Achats intra-groupe		
Achats non stockés de matières et fournitures	(1 543 652)	
Variation stocks de marchandises	298 344	
Achat m.p., fourmit. & aut. appro.	(43 568 507)	
Var. stocks mp, fourmit. & autres appro.	(502 011)	
Achats consommés	(59 900 625)	



6.4 Charges externes

Libellé	2018	2017
Sous-traitance	(576 711)	
Redevances de crédit-bail	(4 209)	
Locations immobilières et charges locatives	(251 912)	
Locations mobilières et charges locatives	(189 813)	
Entretien et réparations	(1 083 797)	
Primes d'assurances	(862 759)	
Autres services extérieurs	(60 639)	
Redevances		
Personnel détaché et intérimaire	(7 388 038)	
Rémun. d'intermédiaires & honoraires	(3 560 807)	
Publicité, publications, relations publiques	(2 194 001)	
Transport	(1 578 571)	
Déplacements, missions et réceptions	(526 106)	
Frais postaux et frais de télécommunications	(148 041)	
Frais bancaires	(201 890)	
Autres charges externes	(110 956)	
Autres charges	(1 816 115)	
Charges externes	(20 554 364)	

6.5 Impôts et taxes

Libellé	2018	2017
Impôts et taxes sur rémunérations	(492 406)	
Autres impôts et taxes	(1 633 148)	
Impôts et taxes	(2 125 554)	

6.6 Charges de personnel

Libellé	2018	2017
Rémunérations du personnel	(16 871 494)	
Charges de sécurité soc. et de prévoy.	(7 838 153)	
Autres charges de personnel	826 964	
Participation des salariés	(2 567 270)	
Charges de personnel	(26 449 952)	

6.7 Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions

Libellé	2018	2017
Dot./Amt. & Dépr. sur immo. incorporelles	(1 897 590)	
Dot./Amt. & Dépr. sur immo. corporelles	(3 623 794)	
Dot./Amt. charges à répartir		
Dot. aux provisions d'exploitation	(855 560)	
Dot/Prov. engagements de retraite		
Dotations pour dépr. des actifs circulants	(341 085)	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	(6 718 029)	



6.8 Produits financiers

Libellé	2018	2017
Dividende		
Revenus des créances rattachées à des participations		1
Produits sur créances et VMP		
Rep. sur provisions à caractère financier	4 471	
Rep./Dépr. sur actifs financiers		
Reprise sur dépréciation titres - groupe	31 111	
Transfert de charges financières		
Gain de change	210 915	
Produits nets sur cession de VMP		
Autres produits financiers	188 322	
Incidence de juste valeur (produits)		
Produits financiers	434 819	

6.9 Charges financières

Libellé	2018	2017
Charges d'intérêts	(537 434)	
Pertes sur créances financières et VMP		
Perte de change	(233 169)	
Autres charges financières	(9 398)	
Incidence de juste valeur (charges)		
Dot./Amt primes de remb. des obligations		
Dot. aux provisions à caractère financier	(85 169)	
Dot. dépr. sur actifs financiers		
Dotations pour dépréciation titres - groupe		
Charges financières	(865 169)	

6.10 Produits exceptionnels

Libellé	2018	2017
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	18 541	
Produits excep. s/ exercices antérieurs		
Produits de cession d'immo. incorp.	83 454	
Produits de cession d'immo. corp.	5 183	
Produit de cession de titres		
Autres produits de cession		
Subv. invest. virées au résultat, de l'ex.	67 124	
Autres produits exceptionnels		
Produits de fusion		
Incidence des changements de méthode et juste valeur		
Boni provenant du rachat d'actions propres		
Rep. sur provisions réglementées		
Rep. sur provisions à caractère exceptionnel	233 933	
Rep. excep. dépr. Immo. Fin. (impairment)		
Rep. excep./ Dépr. actif circulant		
Reprises sur dépréciations exceptionnelles		
Transfert de charges exceptionnelles	1 173	
Produits exceptionnels	409 409	



6.11 Charges exceptionnelles

Libellé	2018	2017
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	(984 163)	
Charges excep. sur exercices antérieurs		
VNC des titres conso cédés		
VNC des immo. incorp. cédées	(264)	
VNC des immo. corp. cédées	(37 005)	
VNC des titres cédés		
+/- value de consolidation		
VNC d'autres éléments d'actif cédés		
Autres charges exceptionnelles	(346 610)	
Charges de fusion		
Incidence des changements de méthode		
Mali provenant du rachat d'actions propres		
Dotations aux amortissements exceptionnels des immobilisations		
Dotations aux provisions réglementées		
Dot. aux provisions à caractère exceptionnel		
Dot. excep. dépr. immo. fin. (impairment)		
Dot. excep./Dépr. actif circulant		
Dotations pour dépréciations exceptionnelles		
Charges exceptionnelles	(1 368 042)	

6.12 Impôts sur les résultats et preuve d'impôts

Libellé	2018	2017
Impôt sur les bénéfices	(4 257 146)	
Produit ou ch. d'impôt lié à l'intégration fiscale		
Impôts différés	(59 158)	
Crédit d'Impôt Recherche	184 793	
Charges d'impôts	(4 131 511)	



La preuve d'impôts se décompose comme suit :

PREUVE D'IMPOT		31/08/18	
Données en K€	Base	Impôt	Taux
Résultat net de l'ensemble consolidé	10 305		
Résultat de l'entité mise en équivalence	-189		
Résultat net des entreprises intégrées hors MEE	10 116		
Charge d'IS social	4 073		
Charge d'Impôt Différé	59		
	4 132		
Résultat avant impôt	14 248		
Impôt théorique calculé		4 749	33,33%
+ Charges non déductibles (hors IS et IFA)	389	130	33,33%
- Produits non imposables	-1 336	-445	33,33%
Activation d'impôts différés	-41	-14	33,33%
CICE	-882	-294	33,33%
Déficits imputés	-510	-170	33,33%
Var bases non activées par prudence	911	304	33,33%
Base soumise à l'impôt en consolidation		4 259	33,33%
- Crédits d'impôt et dégrèvements		-300	
+ Incidence base Exo Contrib° sociale 3.3%		111	
Incidence décalage reporting s/charge IS		139	
+/- Ecart / arrondi Taux IS		3	
Ecart / variation Taux n // n-1		34	
Ecart / Taux retenu // consolidante		-114	
Charge d'impôt effective		4 132	32,32%
Ecart		0	



7- Autres Informations

7.1 Effectifs

Libellé

Effectif moyen interne	862
Cadres	68
Agents de maîtrise et techniciens	57
Employés	34
Ouvriers	603
Effectif moyen intérimaire	275
Intérimaires	275
Effectif moyen total	1 137

7.1 Engagements hors-bilan

Dufour Yachts :

- Sûretés réelles sur emprunt : 8 512 059 euros
- Prêt de 2 100 Keuros : nantissement de la marque Dufour Yachts La Rochelle et hypothèque immobilière

Fontaine Pajot :

- Nantissement du fonds de commerce à hauteur de 600 000 euros, 180 000 euros et 840 000 euros. Devenus sans objet, ces nantissements n'ont pas encore fait l'objet d'un acte de mainlevée par les créanciers.

7.2 Rémunérations des commissaires aux comptes

Les honoraires comptabilisés au titre de l'exercice clos le 31 Août 2018 pour l'ensemble des sociétés comprises dans le périmètre de consolidation, sur un proforma 12 mois, s'élèvent à 131K€ HT au titre de la mission légale de certification des comptes et de 15 K€ HT au titre des autres services.

7.3 Rémunération des dirigeants

Le montant global des rémunérations directes et indirectes allouées au titre de l'exercice aux dirigeants du Groupe Fontaine Pajot s'élève à 360 535 euros au titre de l'exercice clos le 31 août 2018.

7.4 Opérations réalisées avec les entreprises liées

A l'actif du bilan consolidé, il reste une avance en compte courant à la société La Compagnie de Kairos de 909 000 euros.